



HAL
open science

Les uns : une pluralité singulière

Catherine Schnedecker

► **To cite this version:**

Catherine Schnedecker. Les uns : une pluralité singulière. *Langages*, 2003, 151, pp.87-104. hal-00804325

HAL Id: hal-00804325

<https://hal.science/hal-00804325>

Submitted on 25 Mar 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les uns : une pluralité singulière

In: Langages, 37e année, n°151, 2003. pp. 87-104.

Abstract

This article tries to put forward on the basis of historical consideration that the pronoun les uns is a pronoun with whole share, quite fixed, original from the point of view of its internal plural. In one second part, one studies the referential behavior frame of the pronoun, under angle of his relative (in)definitude and his partitive nature, which one considers certain consequences in the discursive plan

Citer ce document / Cite this document :

Schnedecker Catherine. Les uns : une pluralité singulière. In: Langages, 37e année, n°151, 2003. pp. 87-104.

doi : 10.3406/lgge.2003.925

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_2003_num_37_151_925

LES UNS... : UNE PLURALITÉ « SINGULIÈRE »

Introduction ¹

La forme pronominale *les uns* sur laquelle portera ce travail n'a guère suscité d'attention, à notre connaissance. Reléguée aux confins des chapitres généralement brefs que les ouvrages usuels consacrent à *l'un*, son prétendu correspondant singulier, elle prête d'autant moins à commentaire que rien ne l'en distingue formellement, puisque les deux pronoms sont composés d'un *l'/les* aux allures de déterminant défini et de *un(s)* généralement assimilé à l'indéfini. En discours, ils sont le plus souvent corrélés avec les pronoms *l'autre/les autres* à des fins dites d'expression contrastive². De là vient que les commentaires sur *l'un* épuisent, semble-t-il, ceux que l'on pourrait faire sur *les uns*.

Pourtant il n'y a pas toujours correspondance³ entre les deux formes. C'est ainsi que *l'un* est réputé avoir un « doublet »⁴, *un*, que n'a pas *les uns* (**uns*). Et pour cause, la forme *uns* constituant *les uns* est aujourd'hui « portée disparue ». Elle ne survit d'ailleurs plus qu'au travers des pronoms *les uns*, *quelques-uns* et *d'aucuns*⁵. C'est donc une brèche qui s'entrouvre et que nous allons élargir dans le but d'éclairer la valeur sémantico-référentielle de *les uns*. Pour ce faire, nous procéderons en trois temps. Pour commencer, nous retournerons aux sources de *les uns* dans le but d'éclairer syntaxiquement et sémantiquement ce pronom tout à fait original. À partir de là, nous ferons deux hypothèses. La première est que *les uns* relève du pluriel interne ; la seconde qu'il constitue un pronom « à part entière » apparemment bien grammaticalisé, ce qui le distingue, entre autres, des marqueurs assez proches *a priori* que sont pronoms cardinaux définis du type de *les deux/trois*, etc.⁶. Dans une

1. Nous remercions notre relecteur pour ses observations et suggestions pertinentes.

2. Les choses sont plus nuancées, comme nous le montrons dans C. Schnedecker (1998a, 1998b, 1999, 2000).

3. Cette correspondance existe, comme nous le suggère notre relecteur, dans les emplois liés des pronoms *l'un* et *les uns* (cf. exemple (1), *infra*).

4. Qui n'en est pas tout à fait un, cf. notre étude (2000).

5. Que nous avons étudiés dans C. Schnedecker (2003, à par., d).

6. Pour le contraste entre les deux types de formes, cf. C. Schnedecker (à par. a).



seconde partie, nous tenterons d'élucider le triple paradoxe de *les uns* dont la pluralité se révèle tout à fait « singulière » et qui se montre ambivalent au plan de l'(in)défini et de la partitivité. Nous serons alors en mesure de suggérer, dans un troisième et dernier temps, quelques éléments relatifs à sa valeur sémantique et à son comportement référentiel.

Dernières précisions : notre étude ne portera que sur les emplois « libres » de la forme, ce qui exclut ceux du type de (1) :

- 1) *Le malheur des uns fait le bonheur des autres*

où *les uns* et *les autres* sont contraints par des règles syntaxiques (cf. A. Zribi-Hertz, 1996).

Nous ne parlerons pas non plus de *l'un* – si ce n'est de manière très ponctuelle – auquel nous avons consacré une étude (C. Schnedecker 2000).

1. *Uns* : avannies et avatars. Très brève rétrospective

1.1. Caractéristiques syntaxiques

En ancien français, le système d'articles permettant l'expression de l'indéfini pluriel se composait de *uns* (pour le cas régime) et d'une forme \emptyset (cf. L. Foulet, éd. 1990 : 63). *Uns* apparaissait dans des SN de forme variable selon la présence vs l'absence de l'article défini ainsi que de celle d'un nom. En emploi pronominal, *uns* pouvait être précédé du déterminant défini comme dans (2). Mais cela n'avait apparemment rien d'obligatoire (cf. (3)) :

- 2) *Li un sor les autres sommeillent, li autre parolent et veilent* (L. Foulet, op. cit. : 55)
3) *Uns ronds... autres en forme lachrymale* (Rabelais, IV, 62, cité par G. Gougenheim, 1951 : 87)

L'alternance du déterminant ne se retrouvait pas symétriquement⁷ dans les SN comprenant *uns* et dotés d'une tête nominale. Les emplois sans déterminant étaient, apparemment, légion (cf. B. Woledge, 1956) :

- 4) *Uns bon ciseaux coupent nostre amictié* (M. de Navarre, *Dernières poésies*, citée par G. Gougenheim, 1951 : 65)
5) *Avoit unes grandes joes (= joue) et unes grans narines lees (=larges) et unes grosses levres (...) et un grans dens gaunes* (Aucassin & Nicolette, cité par Grevisse, § 568)

Par comparaison, les emplois précédés du défini semblent inexistant. Nous n'en avons en tout cas pas trouvé à ce jour.

Pourtant, malgré son apparente souplesse d'emploi, *uns* se singularisait par la rareté de ses manifestations (cf. L. Foulet, op. cit. : 55).

7. Point qu'il faudrait évidemment vérifier sur un corpus plus étendu que le nôtre.

1.2. Caractéristiques sémantiques

Une des raisons à ce phénomène tenait au fait que *uns* était spécialisé (cf. L. Foulet, *op. cit.*, M. Perret, 1998 : 115, M. Wilmet, 1997 : 118), dans la détermination des noms d'entités formant des ensembles aussi bien naturels (cf. *levres, narines, etc.*) qu'artificiels (*unes lunettes, uns esperons*) ou encore dénotant des événements impliquant une multiplicité de manifestations sociales (cf. N. Furukawa, 1997) (*unes pasques, unes fiançailles, etc.*)⁸. D'où l'originalité sémantico-référentielle de *uns* qui constituait, selon la formule de B. Woledge (*op. cit.* : 29), « a compact and expressive way to combining singular and plural ». Pour rendre compte de l'ambivalence des formes, appréhendant des référents multiples sous l'angle de leur unité⁹, on a parlé de *pluralité/pluriel interne* (cf. G. Guillaume, éd. 1975, N. Furukawa, 1977, M. Wilmet, 1997, notamment), notion définie comme suit¹⁰ : <le pluriel interne> consiste à tenir pour unité mentale certains ensembles de choses dont l'esprit possède une image permanente, quitte à indiquer par le signe de pluriel *s* qu'à l'intérieur de cette unité mentale il y a plusieurs objets. C'est ainsi qu'on a dit : *unes cornes (...)* pour traduire que l'image qui s'élève du fond de l'esprit au prononcé du mot *cornes* est une image complexe où il y a deux cornes. (G. Guillaume, éd. 1975 : 77).

À propos de *uns* cependant, toute la question est de savoir si son emploi était conditionné par une catégorie restreinte de noms, ou s'il avait, au contraire, la possibilité de déterminer n'importe quel nom en lui imposant, du coup, une interprétation toute particulière. Il ressort en tout cas du propos et des nombreux exemples de B. Woledge (1956 : 23) que le référent d'un SN déterminé par *uns* pouvait accéder, *ipso facto*, au statut d'ensemble. Par exemple *unes genz* renvoyait, d'après l'auteur, à la notion de *troupe, bataillon* ou encore à celle de *peuple* ou de *nation*. De même, le SN *unes montaignes* correspondait-il à *une chaîne de montagnes, uns des à un ensemble de dés, unes cartes à un paquet de cartes, etc.*¹¹. Les exemples cités révèlent en outre que les parties de ce genre d'ensembles pouvaient être identiques les unes aux autres (cf. les oreilles ou les éperons) mais pas forcément. C'est le cas de *unes escrip-toyres* composé d'une plume et d'un encrier vraisemblablement. Elles

8. B. Woledge (1956), dont nous nous inspirons ici abondamment, mentionne également les noms abstraits.

9. Nous reprenons ici la formule de B. Woledge (*op. cit.* : 17) qui parle d'entités « tough made up of separate parts, form a unity ».

10. Pour N. Furukawa (1977 : 25-6), le pluriel interne consistait à « interioriser dans une formation de singulier la vision de plusieurs choses appartenant à une unité enveloppante » ; à « évoquer une unité, qui divisible au-dedans d'elle-même, apparaît enveloppante à l'égard d'une pluralité, c'est-à-dire (...) faire voir "un" (forme) sous un ensemble de "plusieurs" (matière) » (*op. cit.* : 24).

11. L. Foulet (éd. 1990 : 62-3) formule les contraintes en termes légèrement différents. *Uns* était contraint, selon lui, par des SN dépourvus de singulier ou dont le sens au singulier et au pluriel différait ou enfin référant à des paires.

semblaient également liées par un rapport de contiguïté spatiale (cf. les montagnes de la chaîne), temporelle (cf. les noces) ou de fonctionnalité (cf. l'écritoire). Enfin, elles étaient séparées (cf. B. Woledge, *op. cit.* : 17).

1.3. Évolution de uns

1.3.1. Disparition de un(e)s

Un(e)s se serait maintenu jusqu'au XVI^e siècle où il aurait brusquement disparu. Diverses raisons ont été invoquées pour motiver cette disparition. La plus générale, mais aussi la plus discutée, s'appuie sur le mouvement général des langues, qui, dans son abstraction croissante, tendrait à éliminer des formes considérées comme « primitives » :

L'évolution structurale des langues, liée, ainsi que le professait Meillet, au progrès de la civilisation, entraînant celui de la faculté d'abstraire, a éliminé le pluriel interne y compris le duel, son dernier vestige et ce qui subsiste de la pluralité interne dans la pensée d'un homme appartenant à notre civilisation évoluée est insignifiant. (G. Guillaume cité par N. Furukawa, 1977 : 8)¹².

D'autres raisons, plus précises, à caractère phonétique et morphologico-sémantique, ont été avancées par B. Woledge (*op. cit.* : 30). D'une part, l'affaiblissement progressif des finales consonantiques aurait petit à petit amoindri la différence entre *un drap* vs *uns dras* pour finir par l'abolir. D'autre part, l'émergence de l'article partitif, exprimant des nuances sémantiques similaires, aurait également contribué à la disparition du pluriel interne.

Une dernière raison, suggérée par N. Furukawa, impute la disparition de *uns* à la contradiction intrinsèque de la forme elle-même :

Ce pluriel interne n'a pu survivre en français moderne ; ce qui s'expliquerait en termes cinétiques : l'article particularisant « un » (...) ne peut avoir de pluriel véritable car il y a contradiction entre un mouvement de singularisation et une pluralisation. Autrement dit, la pluralisation de « un » entraîne nécessairement un élargissement de l'espace mental ; ce qui est en contradiction avec le fait que l'article « uns » appartient toujours à la tension I dont la caractéristique consiste dans l'étrécissement de l'espace mental. (N. Furukawa, 1977 : 2. Nous soulignons).

1.3.2. Cas de survivance de un(e)s

Sans entrer dans le débat, trois constats pondèrent cet « acte de décès » et montrent que *uns* reste (bien) vivace. Premièrement, d'autres langues que le français montrent des systèmes d'opposition similaires à *uns/∅* de l'ancien

12. N. Furukawa (*ibid.*) donne également cette citation de V. Brøndal : « L'élimination des complexes (le nombre duel, l'optatif, les personnes mixtes) et parallèlement le développement des neutres constituent un véritable critérium de progrès intellectuel. » Contre ce genre d'explication, voir G. Serbat (1993 : 74 et seq.).

français. C'est le cas notamment de l'espagnol *unos/unas* étudié par B. Laca & L. Tasmowski-De Ryck (1994) et L. Tasmowski-De Ryck & B. Laca (2000), qui mentionnent des déterminants de forme similaire en portugais (*uns*) et en catalan (*uns*). Deuxièmement, l'expression du pluriel interne, tout aussi contradictoire en soi que le sémantisme de *uns*, continue à s'exprimer, en français comme ailleurs (cf., entre autres, le fameux double pluriel italien : voir A. E. Oljeda, 1995). Enfin, *uns* survit¹³, en français contemporain, dans les trois pronoms dits indéfinis *les un(e)s*, *quelques-un(e)s* et *d'aucuns*¹⁴. Le fait est loin d'être anodin. En effet, M. Haspelmath (1997 : 29, 183-4) a observé que, dans de nombreuses langues, *un* sert de radical à bon nombre de pronoms dits indéfinis et qu'il se montrerait même relativement productif, ainsi qu'en attestent les exemples de l'auteur : *quelqu'un*, *some-one*, *ningu (catalan)*, *xi hadd (maltais)*, *yirwen (kabyile)*, *rhyw-un (gallois)*. Le français n'est pas en reste dans la mesure où *un* ne sert pas seulement à former *l'un* et *quelqu'un* mais aussi *aucun*, *chacun*, *plus d'un* et *pas un*. Au final, et une fois prises en compte les diverses variantes morphologiques, on parvient à une liste relativement fournie de pronoms en *-un*, qui comprend :

- 6) *pas un(e)*, *au moins un(e)*, *aucun(e)*, *d'aucuns*, *chacun(e)*, *l'un(e)*, *plus d'un*, *les un(e)s*, *quelques-un(e)s*, *quelqu'un*¹⁵.

Ce parallélisme de formation tendrait à prouver, comme l'a suggéré A.-J. Greimas (1963 : 118), « qu'il s'agit là d'un système plutôt que de rencontres de hasard ».

La perspective d'un système de pronoms en *-un* est intéressante. Elle fournit même un argument de poids pour motiver le principe de formation régulier auquel répondent *les uns* et ses congénères. En outre, ce système, si on veut bien l'admettre, montre une double originalité, comparé à d'autres. Il apparaît, d'une part, que si, comme l'a observé M. Haspelmath, les pronoms fondés sur le numéral renvoient très souvent à la catégorie ontologique de la personne¹⁶, l'individualité étant généralement associée aux individus humains selon l'auteur (*op. cit.* : 183), les pronoms en *-un* dérogent à ce

13. De façon discutable, B. Woledge (*op. cit.* : 30) explique cette survivance par le « pouvoir conservateur de la liaison » qui aurait contribué au maintien de *les uns* dans ses emplois corrélés et réciproques avec *les autres*. En ce qui concerne les autres pronoms, l'explication qu'il donne est la suivante : « *Les aucuns, thanks to liaison, is an equally clear plural containing the indefinite article, and if it has become archaic today this is no doubt because aucun itself has been specialized for the negative, in which function it has little use for the plural and none at all for les. To replace the ageing les aucuns, speakers had recourse to a newer compound that again shows the vitality of uns when liaison is present, namely the form quelques-uns* ». (B. Woledge, 1956 : 30).

14. Sans oublier, comme nous le rappelle notre relecteur, l'emploi de *aucuns* déterminant de noms de *pluralia tantum* dans *Je n'ai eu aucuns frais*.

15. Cf. sur *quelqu'un*, C. Schnedecker (à par, b et c).

16. Quitte à faire, en quelque sorte, double emploi. À côté des séries en *-one*, l'anglais par exemple dispose de séries en *-body*, qui désignent également la personne humaine.

principe. *Quelqu'un* et *d'aucuns* sont les seuls à comporter le trait [+hum]. Les autres pronoms ne l'ont que dans les emplois dits « nominaux » ou ceux dont l'antécédent est humain. D'autre part, les pronoms français en *-un* ne sortent pas du moule bi-partite que M. Haspelmath prête aux indéfinis en général, à savoir : une racine, indiquant la catégorie ontologique (*X-chose, X-part, X-fois*) et un élément formel partagé par tous les membres d'une même série, comme dans *autrefois/quelquefois, autre chose/quelque chose, autre part/quelque part*. Dans le cas des pronoms en *-un*, c'est précisément *-un*, l'élément commun, qui semble porter l'essentiel de la charge sémantique en évoquant, disons provisoirement, l'idée d'unité. Les éléments affixés, quant à eux, renvoient à des catégories morphologiques, comme le genre, le nombre, la définitude/l'indéfinitude, etc.

1.4. Les uns : une forme « bien » grammaticalisée

Dans ce cadre d'analyse, le pronom *les uns* apparaît comme une forme bien figée, comparé à d'autres pronoms réputés indéfinis également, tels que ceux qui composent par exemple le paradigme des pronoms en *autre* et qui sont sujets à de nombreuses variations morphologiques (en genre, en nombre, au niveau des prédéterminants (\emptyset , défini/indéfini). S'il varie en genre (*les uns/les unes*), il reste stable en matière de détermination, refusant tout changement de déterminant : *les uns/*mes/*ces/*des uns*, exception faite toutefois de *quelques/d'auc-* dans *quelques-uns* et *d'aucuns*. Il en refuse également l'adjonction : **tous les uns* (vs *tous les autres*).

Par ailleurs, s'il se confirmait que les SN *Li uns N* de l'époque ancienne étaient effectivement irréalisables, il serait difficile de considérer *les uns* comme un SN à tête lexicale ellipsée. Ce point le distingue de *l'un*¹⁷ qui admet le nom dans certains régionalismes ainsi que le signale Grevisse (cf. 7 et 8) ou dans des constructions particulières du type de *l'un et/ou l'autre N* (cf. 9), qui sont totalement irrecevables avec *les uns* (cf. 10) :

- 7) L'une hypothèse est somme toute aussi vraisemblable, aussi invérifiable que l'autre (Maeterlinck, cité par Grevisse, *ibid.*)
- 8) Et l'une chimère remplace l'autre aisément (F. Mallet-Joris, citée par Grevisse, *ibid.*)
- 9) En dehors de la Gaule, l'un et l'autre parti cherchèrent des appuis (C. Jullian, cité par Grevisse, § 436)
- 10) les unes hypothèses/les unes chimères/*les uns et autres partis/*les uns et autres droits

17. Ainsi que des formes *les deux/les trois*, etc. comme nous le montrons dans C. Schnedecker (à par. a)

2. Les trois paradoxes de *les uns*

Les uns est une forme composite complexe au sens où ses composants paraissent entrer en contradiction sémantique les uns avec les autres, quels que soient les angles sous lesquels on les analyse : celui de la pluralité, de l'(in-)définitude ou encore de la partition.

2.1. Un-s entre l'individuel et le collectif ou les paradoxes de l'unité plurielle

Considéré au double plan morphologique et sémantique, *uns* dans *les uns* présente un premier paradoxe puisqu'il réunit les morphèmes associés traditionnellement à l'unité/la singularité (*un*) et au pluriel (*-s*), ce qui augure une saisie référentielle ambivalente¹⁸. *Un* signale une opération d'extraction consistant à prélever, de manière aléatoire, un individu et un seul sur un ensemble (cf. G. Kleiber & R. Martin, 1977 ; R. Martin, 1983). Par contraste, le suffixe *-s* aurait pour effet de multiplier ces entités, sans préciser leur nombre¹⁹. Si l'on admet, en outre, qu'il est « la trace d'une discrétisation, (...) d'une distinction entre occurrences » (C. Mazodier, 1993 : 66), on admettra par là que ces entités sont dissociées (ou dissociables), autrement dit qu'elles restent accessibles en tant qu'unités. Dans l'hypothèse où *uns* garderait (de) sa valeur sémantique originelle de pluriel interne, on devra également admettre que ces unités sont conceptualisées comme appartenant à un tout, comme constituant un ensemble, ce qui les rend solidaires les unes des autres à des plans qui peuvent être spatial, temporel ou fonctionnel ainsi qu'il a été dit plus haut. Ainsi, pour être dissociées/ables, elles ne sont pas autonomes²⁰. Dans cette perspective, *uns* opérerait, semble-t-il, une saisie référentielle à mi-chemin entre l'individuel et le collectif, le premier privilégiant l'unité, le second fondant en quelque sorte les unités dans la masse. D'une certaine façon, on pourrait dire que *uns*, tout en jouant de l'ensemble comme d'un filtre, maintient l'accès aux individus.

Enfin, par contraste avec le pluriel exprimé actuellement par *des* ou *les*, *uns* donnerait deux types de précisions supplémentaires. La première est que, là où les individus d'ensembles désignés par des SN en *les N* ou *des N*

18. L. Tasmowsky-de Ryck et B. Laca (2000 : 196) font ce constat à propos de *unos* : « *unos N* renverrait (...) exactement à ce que laisse deviner sa morphologie : à une unité plurielle, un groupe. »

19. Nous montrons dans C. Schnedecker (à par. a) que *les uns* ne quantifie pas.

20. Cf. P. De Carvalho (1993 : 101) qui parle, à propos du duel grec, d'« annulation, au sein d'une unité momentanée de fonctionnement, du trait d'existence distincte et saillante. »

sont indépendants les uns des autres, *uns* instituerait, entre eux, un rapport de dépendance ²¹.

Corollairement, l'idée *d'ensemble pré-construit*, héritée des emplois anciens, empêcherait *uns* de viser des classes génériques. C'est en tout cas ce que donnent à penser les réactions négatives que le pronom manifeste aux tests visant à caractériser l'expression de la généricité, à savoir le détachement avec reprise pronominale par *ça* (cf. G. Kleiber & H. Lazarro, 1987 ; G. Kleiber, 1989, 1990) (cf. 11) et la cooccurrence avec l'adverbe *toujours*, dit de « quantification fréquentielle universelle » (G. Kleiber & H. Lazarro, *op. cit.*) ou avec des adverbes de quantification génériques du type de *généralement* ou *en général* (cf. 12 et 13) :

- 11) ...* les uns, *ça embête parfois* ²²
- 12) ... ? les uns *ont toujours leur grain de sel à ajouter...*
- 13) ... ? *Il est difficile de rallier les suffrages. En général, les uns ont leur grain de sel à ajouter...*

Les énoncés 12) et 13) s'améliorent (sans être totalement recevables) lorsqu'ils sont complétés au moyen de *les autres*, le complémentaire « attitré » de *les uns*, pour des raisons qui restent à expliquer :

- 14) ... ? *Il est difficile de rallier les suffrages. Les uns ont toujours leur grain de sel à ajouter, les autres deux ou trois choses à critiquer.*
- 15) ... ? *Il est difficile de rallier les suffrages. En général, les uns ont leur grain de sel à ajouter, les autres deux ou trois choses à critiquer.*

2.2. Les uns entre définitude et indéfinitude

Le second paradoxe de *les uns* tient à ce qu'il se compose d'une forme associée habituellement à l'indéfinitude, *un*, et du déterminant *les* qui indique, au contraire, la définitude.

Si l'on s'en tient au plan morphologique, la présence d'un article défini est considérée comme un indice fiable de la définitude du SN. Encore faut-il que cela se confirme au plan référentiel (cf. G. Kleiber, 1995). Trois des tests utilisés ordinairement pour évaluer l'(in-)définitude des SN (rappelés et analysés par G. Kleiber, 1995 et 2001) tendent effectivement à prouver que *les uns* est un pronom *défini*. D'une part, il s'intègre difficilement dans des structures impersonnelles du type de *Il y a SN il arrive SN* :

- 16) **Il arrive les uns*/**Il y a les uns dans le bureau*

21. Les ensembles établis sur la base de tels critères sont caractérisés par E. M. Winston, R. Chaffin & D. Herrman (1987 : 423) comme étant des *collections* dont les unités sont appelées *membres* : « Membership in a collection is determined on the basis of spatial proximity or by social connection. (...) Collections whose members are determined by social connection are generally referred as 'groups'. »

22. Contrairement à son présumé correspondant *les autres* : *Les autres, ça embête parfois.*

D'autre part, sa répétition, comme en (17), occasionne une certaine forme de contradiction du fait que les occurrences de *les uns* semblent coréférer :

- 17) **Les uns sont dans la cour ; les uns sont dans le jardin* (d'après J.-C. Milner, 1982)

L'énoncé suivant, quoique attesté par Kr. Sandfeld :

- 18) ? *Déchirés, déguenillés, les uns sans veste, les uns sans chemise, les uns sans culotte...* (cité par Sandfeld : 447)

passé assez difficilement car les trois occurrences de *les uns* n'induisent pas suffisamment de disjonction référentielle pour justifier les trois prédications distinctes dont elles font l'objet. Enfin, *les uns* se laisse postposer au verbe, ce qui ne se conçoit qu'avec les SN définis :

- 19) *Rapides comme étaient les uns...*

Le paradoxe est que d'autres tests démontrent exactement le contraire, comme l'impossibilité de la dislocation droite (voir J. Bacha, 2003), illustrée en (20)²³, et de l'interrogation identificatoire, qui paraît incongrue à la suite de *les uns* (cf. 21)²⁴ :

- 20) **Je les connais, les uns*

- 21) *Des étudiants ont cherché à te contacter. Les uns t'ont appelée. *Qui ça les uns ? *Quels (les) uns ? Lesquels ?*

Bref, il paraît difficile, au vu de ces tests contradictoires, de trancher en faveur de la définitude ou de l'indéfinitude de *les uns*. Il n'y a là rien de surprenant : *l'un* se comporte d'une manière tout aussi ambiguë (cf. C. Schnedecker, 2000), paradoxe qui se résolvait en partie, à la lumière de son caractère partitif²⁵. Qu'en est-il de *les uns* ?

2.3. Les uns entre tout et partie

2.3.1. Les uns : une expression partitive

A priori, *les uns* se présentent comme une expression partitive, à en juger ses capacités à être glosé au moyen de *parmi* (la glose partitionnaire proposée par G. Kleiber, 2001) (cf. 22), à autoriser, comme l'a montré G. Kleiber (2001),

23. Qui passe bien, ainsi que nous le signale notre relecteur, avec les emplois liés : *Je les connaissais les uns mieux que les autres.*

24. Contrairement à ce suggère notre relecteur, nous ne pensons pas que la cooccurrence de *les autres* soit de nature à améliorer ici les choses : A : *Les uns, mais pas les autres, t'ont appelée* ; B : *Qui ça les uns ?*

25. J. Hoeksema (1996 : 15) fait à propos des expressions partitives anglaises cette remarque : « English partitives pattern sometimes with definites, and sometimes, with indefinites, just as one might expect given their dual nature. »

des inférences impliquant la totalité ou la partie complémentaire. À partir de (22) l'interprète comprend en effet (23) ou (24) :

- 22) Parmi les étudiants *attendant dans la salle de cours*, les uns se tenaient devant le bureau, ...
- 23) Tous les étudiants *n'attendaient pas devant le bureau*.
- 24) Il y a des étudiants qui *n'attendaient pas devant le bureau*.

Dans la même perspective, le fait de dire (22) suscite – presque obligatoirement (*cf. infra*) – la question « Et les autres ? ».

2.3.1.1. ...présupposant « un ensemble accessible » (G. Kleiber, 2001)

Une autre caractéristique notable des expressions partitives, mise en évidence par G. Kleiber (2001), tient à ce qu'elles présupposent « un ensemble accessible et restreint ». C'est le cas de *les uns*, pour lequel cette contrainte se révèle d'autant plus pertinente qu'il ne suscite qu'une lecture partitive là où d'autres SN réputés indéfinis, comme par exemple *certain* N, peuvent, sous des conditions bien précises²⁶, se lire comme partitifs ou comme existentiels :

- 25) Certains Lorrains_(partitif) *n'aiment pas les mirabelles*
- 26) *La famine a créé certains besoins*_(existantiel) (ex. de A. Theissen & C. Benninger, 2003)

La contrainte pesant sur l'accessibilité de l'ensemble-source (désormais E) se manifeste par le fait que E est, la plupart du temps, évoqué explicitement dans le cotexte précédant immédiatement le pronom, comme l'illustrent (27) et (28) :

- 27) _(p1) *Au moment où l'amarre cassa, les canonniers étaient dans la batterie.* _(p2) *Les uns groupés, les autres épars, occupés aux ouvrages de mer que font les marins en prévoyance d'un branle-bas de combat.* (V. Hugo, *Quatre-vingt-treize*)
- 28) _(p1) *On ne peut pas dire que le problème sexuel, par excellence, ait été inconnu des contemporains de Shakespeare ou des écrivains du XVIII^e siècle, mais* _(p2) *chez les uns, le délire passionnel était si violent qu'il emportait toute patiente étude, et chez les autres, les appétits de vivre paraissent si instinctifs et si joyeux que l'amour, même le plus physique, s'y montre avant tout comme un formidable plaisir.* (Préface à *Jude l'Obscur* de T. Hardy)

2.3.1.2. ...« restreint ou spécifié » (G. Kleiber, 2001)

Pour ce qui concerne la seconde caractéristique des ensembles présupposés par les expressions partitives, à savoir le fait d'être *restreints* ou *spécifiés*, elle se traduit, dans notre corpus du moins, par des modes de donation de E variables, que nous distinguerons selon que E est défini ou indéfini. Parmi les

26. Mises en évidence par A. Theissen & C. Benninger (2003).

cas où E est désigné par un SN défini, nous avons répertorié des SN pluriels (27), des couples de SN pluriels coordonnés par *et* (29, 30) et *ou* (28) :

- 29) *Pareil souci existe également chez les enfants jeunes et les personnes âgées : chez les uns la capacité d'adaptation n'est pas encore en place, chez les autres elle s'est si rigidifiée avec le temps qu'un changement brutal, un déménagement par exemple, peut entraîner la mort.* (F. Dolto)
- 30) *Au bout de peu de temps, les offrandes d'argent affluèrent. Ceux qui ont et ceux qui manquent frappaient à la porte de M. Myriel, les uns venant chercher l'aumône que les autres venaient y déposer.* (V. Hugo, *Les Misérables*)

Parmi les cas où E est désigné par un SN indéfini, nous avons relevé des SN indéfinis faiblement quantifiants, accompagnés d'un prédicat spécifiant (*i.e.* offrant un ancrage spatio-temporel) (31, 32), des SN quantifieurs, dont des substantifs quantificateurs binominaux (C. Benninger, 1999) (33, 34) et, enfin, des SN quantifiés par des cardinaux (35, 36) :

- 31) *Des voitures de voyage de tous les genres et de toutes les couleurs montaient et descendaient incessamment la route qui conduisait à Weymouth : les unes contenaient les personnages de la suite du roi, qui ne l'avaient pas accompagné depuis son départ de Windsor ; d'autres étaient des voitures de l'aristocratie, grande ou petite que la nouvelle de l'arrivée du roi attirait là pour son propre plaisir (...)* (T. Hardy, *Le trompette-major*)
- 32) *(...) La nature m'enseigne que plusieurs autres corps existent autour du mien, entre lesquels je dois poursuivre les uns et fuir les autres.* (R. Descartes, *Les méditations*, corpus ABU)
- 33) *Il y avait une étonnante quantité de gâteaux, tous soigneusement décorés, les uns avec des cerises et des noix, les autres avec une dentelle de sucre.* (S. Plath, *Le jour où Mr Prescott est mort*)
- 34) *À l'ouest du pont, un groupe de policiers en uniforme – il n'y avait pas si longtemps encore, il en faisait partie – progressait de part et d'autre du canal : les uns inspectant le sentier sur la berge sud du canal, les autres avançant précautionneusement à travers la végétation épaisse, de l'autre côté, cinq mètres plus loin.* (Roman)
- 35) *(...) À mieux regarder, j'ai constaté qu'il s'agissait en réalité de deux types d'empreintes ; les unes avaient une largeur qui les attribuait à des pas d'homme ; quant aux autres, en mettant mes propres pas là-dessus, j'ai pu m'assurer qu'il s'agissait bien de celles de Laura.* (W. Collins, *La dame en blanc*)
- 36) *J'ai pris la patience de faire jusqu'à plus de cinquante modèles, tous différents, les uns de bois, les autres d'ivoire et d'ébène, et les autres de cuivre (...)*, (B. Pascal, *La machine d'arithmétique*, corpus ABU)

2.3.2. Les uns : une expression partitive pas comme les autres

Si le pronom *les uns* est bien une expression partitive, il présente néanmoins trois particularités qui font de lui un marqueur partitif à part. Premièrement, il ne s'insère pas dans l'ensemble des structures partitives prépositionnelles attestées. Il se montre réfractaire à celles dont le second

constituant est de SN2 et d'entre SN2²⁷ : *Les uns des hommes/*Les uns d'entre les hommes... sauf si le GP lui est antéposé comme dans (37) :

- 37) *Je me torchay après (dist Gargantua) d'un couvre chief, d'un aureiller, d'ugne pantophle, d'ugne gibbessiere, d'un panier mais ô le mal plaisant torchecul ! puis d'un chappeau. Et notez que des chappeaulx, les uns sont ras, les aultres à poil, les aultres veloutez, les aultres taffetassez, les aultres satinizez. (Rabelais, Gargantua, corpus ABU)*

La structure prépositionnelle en *parmi* semble celle qui lui convient le mieux : *Parmi mes étudiants, les uns...*

Deuxièmement, sa mention impose de manière quasi obligatoire semble-t-il celle de SN désignant un (ou des) ensemble(s) complémentaire(s) à celui auquel il réfère : *les autres* en est l'expression la plus fréquente ainsi qu'en attestent les exemples (31 à 37). Mais elle se décline diversement, sous forme soit ponctuelle, soit sérielle, usant du défini (32 à 36) aussi bien que de l'indéfini (31, 38) :

- 38) (...) *D'autres ouvriers sont employés à construire des bâtiments ; les uns tirent la pierre de la carrière, les autres la transportent, d'autres la taillent, d'autres la mettent en place. Chacun d'eux ajoute à la matière qui lui passe entre les mains une certaine valeur, et cette valeur, produit de son travail, est sa propriété. Il la vend, à mesure qu'il la forme, au propriétaire du fonds, qui lui en paye le prix en aliments et en salaires. » (J. Proudhon, Qu'est-ce que la propriété ?, corpus ABU)*

Nous avons également trouvé des expressions telles que *le reste* (39) ou un superlatif (40) :

- 39) *Farias s'étoit retiré au cartier, acause de la fievre ; ses ennemis en apportent une autre cause. Il se leve en sursaut, il ramasse ce qu'il i a d'Espagnols echapez. Il entre dans sa redoute l'épée à la main ; il combat en Lion ; il fait sauter le parapet aux uns ; il tue le reste (...). (L'histoire de l'Archiduc Albert, anonyme, corpus ABU)*
- 40) *Quasimodo, qui n'entendait pas, vit les épées nues, les flambeaux, les fers de piques, toute cette cavalerie, en tête de laquelle il reconnut le capitaine Phœbus, il vit la confusion des truands, l'épouvante chez les uns, le trouble chez les meilleurs, et il reprit de ce secours inespéré tant de force qu'il rejeta hors de l'église les premiers assaillants qui enjambaient déjà la galerie. (V. Hugo, Notre Dame de Paris, corpus ABU)*

Corollairement, les emplois isolés de *les uns* passent mal. (41) est le seul que nous ayons trouvé mais l'énoncé n'est pas des plus heureux puisque il laisse précisément espérer un complémentaire qui ne vient pas :

- 41) *À partir de 1927, une commission linguistique commence à fixer dans les séances de la Société psychanalytique de Paris (la SPP) la traduction du vocabulaire technique de Freud. Les uns comme Laforgue et Pichon veulent faire valoir le*

27. « Nous ne considérons pas *les uns* comme un simple pluriel de *l'un*, en effet *les uns* n'accepte pas de complément de définition alors que *l'un* en accepte : **les uns d'entre eux, l'un d'entre eux.* » (M. Gross, 1986 : 83)

prétendu génie latin de la langue française, opposé à l'esprit germanique de la langue freudienne, supposée peu accessible aux Français. En réalité, l'entreprise de francisation camoufle un désir d'appropriation, de récupération chez les premiers analystes français. Et Freud ne cachera pas son désaccord pour ne pas dire sa franche désapprobation à l'égard des libertés de toutes sortes que Laforgue veut prendre. (F. Dolto).

En quoi, *les uns* diffère de *l'un* dont les emplois célibataires sont légion (42, 43) :

- 42) *Dans la cuisine, il trouva trois de ses compagnons de beuverie, préparant du café et des toasts, et l'un même, plus intrépide, un petit déjeuner complet, tous arborant des traits décomposés et des yeux anormalement brillants. (J. Coe, La maison du sommeil)*
- 43) *Donc, nous voici au château de Fleurville, entre Evreux et Lisieux, dans un milieu essentiellement féminin, composé de deux dames amies, veuves (en fait, l'une, Mme de Rosbourg, ne l'est pas mais elle n'apprendra cette bonne – ? – nouvelle que plus tard). (Nouvel Observateur, août 97)*

Les emplois corrélatifs de *les uns* constituent d'ailleurs une des raisons qui font que certains auteurs le traitent « à part », arguant de ces emplois, pour le ranger dans une catégorie des formes exprimant « la répartition alternative dans un ensemble d'éléments comptables » (D. Denis & A. Sancier-Château, 1994 : 258).

3. Où *les uns* désigne le tout d'un tout...

Récapitulons les caractéristiques de l'ensemble désigné par *les uns*. Des remarques faites en (2.1), il ressort que cet ensemble se compose d'entités comptables dont le nombre n'est pas déterminé. L'absence effective de nom dans le syntagme ajoute, à cette indétermination quantitative, une indéfinition au sens proposé par R. Martin (1966 : 11) à savoir l'impossibilité d'indiquer les caractères essentiels d'une chose, « (...) <de> la saisir dans sa compréhension, dans son essence ». L'appartenance ontologique des entités ainsi visées est ainsi présentée comme étant totalement dépourvue d'importance ou d'intérêt. C'est dire que n'importe laquelle des unités de E, l'ensemble-source, peut *a priori* satisfaire à une description aussi vague. Or l'article défini *les* indique, en vertu de son présupposé d'unicité (cf. G. Kleiber, 1986, entre autres), que l'ensemble ainsi visé est unique. En d'autres termes, les unités prélevées sur l'ensemble E devront se distinguer de celles qui ne le sont pas.

L'isolement de telles entités suppose soit que ce sous-ensemble est déjà constitué (*i.e.* ce qui revient à supposer que E est d'une certaine manière pré-découpé), soit qu'il l'est sous l'effet de la procédure d'extraction particulière dénotée par *les uns*.

3.1. Prédécoupage de E

Pour ce qui concerne le premier point, le pré-découpage de E s'exprime de diverses manières, *i.e.* dans le fait que E est constitué de deux sous-ensembles nettement identifiés, exprimés sous la forme *SN1pl et/ou SN2pl* (cf. les exemples 28 à 30), dans le quantificateur binaire du SN désignant E (cf. (35) et (44, 45)) :

- 44) *Elle se manifeste aussi dans la classe dominante sous forme de division entre le travail intellectuel et le travail matériel, si bien que nous aurons deux catégories d'individus à l'intérieur de cette même classe. Les uns seront les penseurs de cette classe (les idéologues actifs, qui réfléchissent et tirent leur substance principale de l'élaboration de l'illusion que cette classe se fait sur elle-même), tandis que les autres auront une attitude plus passive et plus réceptive en face de ces pensées et de ces illusions, parce qu'ils sont, dans la réalité, les membres actifs de cette classe et qu'ils ont moins de temps pour se faire des illusions et des idées sur leurs propres personnes. (F. Engels & K. Marx, L'idéologie allemande, corpus ABU)*
- 45) *En résumé, Ampère pouvait concevoir l'existence de deux espèces de courants ouverts, mais il ne pouvait opérer ni sur les uns ni sur les autres, parce qu'ils étaient trop intenses ou parce qu'ils duraient trop peu de temps. (H. Poincaré, La science et l'hypothèse, corpus ABU)*

L'exemple (46) illustre la combinaison des deux premiers modes de partition de E énoncés :

- 46) *C'est ce qui a fait naître les deux sectes de Pyrrhoniens et de Dogmatistes, dont les uns ont voulu ravir à l'homme toute connaissance de la vérité, et les autres tâchent de la lui assurer (...)* (Pascal, Pensées, corpus ABU)

Le découpage de E se manifeste aussi dans le prédicat qui s'applique à E et qui dénote lui-même une partition (p.e. *se disperser, diviser, distinguer, ne pas être égaux, ...*) dont les énoncés (47 à 52) illustrent toute la diversité :

- 47) *Les gestionnaires d'origine universitaire sont eux-mêmes de deux types. Les uns assument ces fonctions par nécessité mais, dans certaines petites composantes, le nombre de titulaires est trop faible pour qu'il y ait rotation ou volontariat réel pour les directions d'instituts ou d'UFR. Les autres s'y vouent par intérêt spécifique pour une forme de pouvoir après s'être désinvestis d'une grande partie de leurs autres tâches universitaires. (ARESER)*
- 48) *(...) Les ouvriers se dispersèrent. Les uns quittèrent le pays, les autres quittèrent le métier. (V. Hugo, Les Misérables)*
- 49) *Tu me rappelles ce grand faiseur de constitutions, ce pauvre Pinheiro-Ferreira, le Sieyès du dix-neuvième siècle, qui, divisant une nation en douze classes de citoyens, ou douze grades, comme tu voudras, assignait aux uns 100 000 francs de traitement, à d'autres 80 000 ; puis 25 000, 15 000, 10 000, etc., jusqu'à 1500 et 1000 francs, minimum des appointements d'un citoyen. (P.-J. Proudhon, Qu'est-ce que la propriété ? corpus ABU)*

- 50) *Aristote, avant eux tous, avait dit aussi que les hommes ne sont point naturellement égaux, mais que les uns naissent pour l'esclavage et les autres pour la domination.* (J.-J. Rousseau, *Du contrat social*, corpus ABU)
- 51) (...) *J'ai pris la patience de faire jusqu'à plus de cinquante modèles, tous différents, les uns de bois, les autres d'ivoire et d'ébène, et les autres de cuivre, avant que d'être venu à l'accomplissement de la machine que maintenant je fais paraître.* (Pascal, *La machine d'arithmétique*, corpus ABU)
- 52) (...) *et ce qui distinguerait les conducteurs des isolants, c'est que les uns se laisseraient traverser par ces électrons, tandis que les autres arrêteraient leurs mouvements.* (H. Poincaré, *La science et l'hypothèse*, corpus ABU)

La partition est marquée, enfin, le cas échéant par les circonstants attachés au prédicat (cf. 53) :

- 53) *À l'ouest du pont, un groupe de policiers en uniforme – il n'y avait pas si longtemps encore il en faisait partie – progressait de part et d'autre du canal : les uns inspectaient le sentier sur la berge sud du canal, les autres avançant précautionneusement à travers la végétation épaisse de l'autre côté, cinq mètres plus loin.* (roman policier)

Il faudrait quantifier les données pour voir si ces modes de partition de E conditionnent effectivement – et plus que d'autres – l'apparition du corrélat *les uns/les autres*. Mais le fait est qu'ils sont assez bien représentés dans notre corpus avec, sans doute, une préférence marquée pour les cas où E s'exprime sous forme de SN pluriels coordonnés.

Lorsque E ne fait pas l'objet d'une partition interne, celle-ci est appliquée de façon « externe » pourrait-on dire.

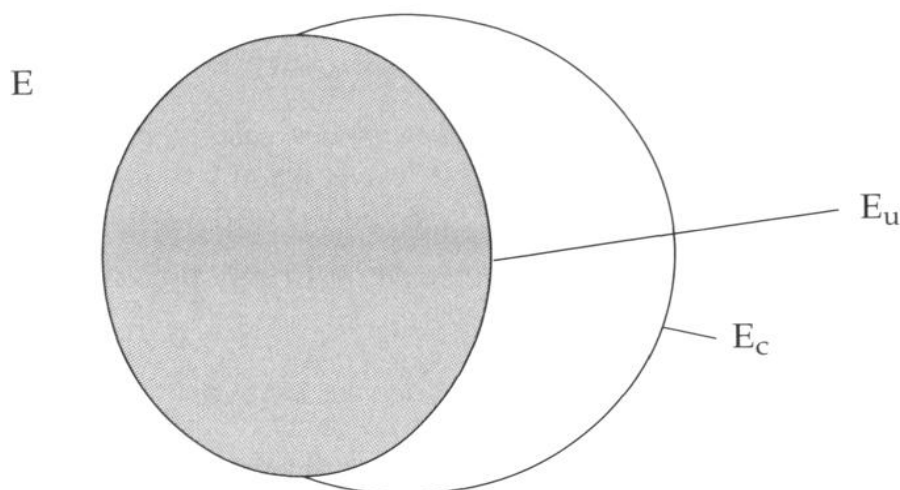
Pour être concluante, c'est-à-dire pour que les unités du sous-ensemble indiqué par *les uns* soient uniques en leur genre, l'opération d'extraction implique une procédure de comparaison de chacune des unités de E avec toutes les autres, celles qui lui ressemblent et celles qui en diffèrent²⁸. Faute d'indication sémantique supplémentaire, le pronom *les uns* ne permet pas de décider sur quelles propriétés il faut tabler pour opérer la partition. Sachant donc qu'il indique effectivement que les unités de l'ensemble qu'il vise se distinguent des autres unités de E sans indiquer comment, il ne reste plus qu'à supposer, comme le fait D. Godard (1988 : 209), que : (...) *la propriété qui définit la partie est portée non par le GN lui-même, mais par le contexte dans lequel il apparaît.*

Ainsi à partir de (54), les x visés par *les uns* sont un sous-ensemble des gâteaux, dont la propriété distinctive est dénotée par le prédicat descriptif *être*

28. On s'explique la contrainte de « finitude » pesant sur E (cf. *supra*) qui garantit la faisabilité de la procédure de vérification vu que le nombre d'unités de l'ensemble-source est restreint.

en chocolat (cf. schéma 1, où E majuscule désigne l'ensemble-présupposé, E_u l'ensemble posé par *les uns* et E_c l'ensemble complémentaire à celui-ci.) :

54) Il y avait des gâteaux sur la table. Les uns étaient au chocolat, les autres aux fruits



Pour que la partition/distinction opère, la propriété ne doit valoir que pour le seul référent de *les uns*. Sans quoi, il est très difficile d'en motiver le principe, ainsi que l'a fait observer G. Kleiber (2001).

4. Pour conclure

Au terme de ce travail, nous aurons donc démontré que *les uns* n'était pas le correspondant pluriel de *l'un*, malgré des caractéristiques communes, comme leur caractère partitif et leur ambivalence au plan de la définitude. La pluralité interne propre à *les uns* conditionne le mode de donation de l'ensemble visé et, d'une certaine façon, celui de l'ensemble-source. Le premier se compose d'entités comptables, discernables en nombre indéterminé mais dépendantes les unes des autres. Il en résulte que E, l'ensemble-source, doit pouvoir se prêter à cette partition. D'où la fréquence des expressions-sources de forme *SN1pl* et/ou *SN2pl*.

Pour autant notre description n'est pas achevée. Elle doit se poursuivre dans trois directions. La première concerne le micro-système des pronoms en *-un(s)* dont nous avons fait valoir, après d'autres, le bien-fondé. Il reste maintenant à élaborer ce micro-système, ce qui implique la description de l'ensemble de ses formes, prix à payer pour pouvoir appréhender correctement chacune d'elles, *les uns* compris. Cette description doit rendre compte – et c'est la seconde piste à suivre – de l'origine de ces formes et de leur évolution : qu'est-ce qui fait que le corrélat *uns/autres* s'est figé avec le déterminant qui ne se manifestait pas systématiquement à l'origine ? Pourquoi *uns* s'est figé exclusivement dans *d'aucuns* et *quelques-uns* alors qu'il l'a cédé au

singulier pour *chacun*, *aucun* ? Bref comment ce système s'est-il au fil du temps construit et modifié ? La troisième piste tient à une constante propre à bon nombre d'expressions partitives : la présence du déterminant défini, qu'on trouve dans *l'un/les uns* mais aussi dans d'autres pronoms partitifs tels que *la plupart*, *lequel*, les pronoms ordinaux, etc. sans oublier bien sûr l'anaphore associative²⁹. Apparemment c'est bien le déterminant défini qui conditionne la partitivité de toutes ces expressions : pourquoi et comment ? Autant dire que cet article n'est qu'une infime partie d'un tout dont nous n'avons sans doute pas cerné les limites...

Bibliographie

- BACHA J. (2003) *L'autre !* in B. Combettes, C. Schnedecker, A. Theissen (éds), *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, Paris, Champion, 17-27.
- BENNINGER C. (1999) *De la quantité aux substantifs quantificateurs*, Paris, Klincksieck.
- BURIDANT C. (2000) *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes.
- DENIS D. & SANCIER-CHATEAU A. (1994) *Grammaire du français*, Paris, Librairie générale française.
- Faits de langue* 2 (1993) *Le nombre*, Paris, Ophrys.
- FOULET L. (éd. 1990) *Petite syntaxe de l'ancien français*, Paris, Champion.
- FURUKAWA N. (1977) *Le nombre grammatical en français contemporain*, Tokyo, France Tosho.
- GODARD D. (1988) *La syntaxe des relatives en français*, Paris, CNRS.
- GREIMAS A.J. (1963) Analyse du contenu. Comment définir les indéfinis ? *Études de linguistique appliquée* 2, 110-125.
- GROSS M. (1986) *Grammaire transformationnelle du français. 2. Syntaxe du nom*, Malakoff, Cantilène.
- GUILLAUME G. (éd. 1975) *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris-Laval, Nizet.
- HASPELMATH M. (1997) *Indefinite Pronouns*, Oxford, Clarendon Press.
- HOEKSEMA J. (1996) Introduction, in J. Hoeksema (ed.), *Partitives, Studies on the Syntax and Semantics of Partitive and Related Constructions*, Berlin-New-York, Mouton de Gruyter, 1-24.
- KLEIBER G. (1986), Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate, *Langue française* 72, 54-79.
- KLEIBER G. (1990) *L'article LE générique. La généricité sur le mode massif*, Genève, Droz.
- KLEIBER G. (1994) *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- KLEIBER G. (1995) Sur les (in)définis en général et les SN (in)définis en particulier, *BSLP* XC/1, 21-51.
- KLEIBER G. (2001) Indéfinis : lecture existentielles et lecture partitive, in G. Kleiber, B. Laca, L. Tasmowski (éds), *Typologie des groupes nominaux*, P.U. Rennes, 47-97.
- KLEIBER G. & MARTIN R. (1977) La quantification universelle en français, *Semantikos* 2/1, 19-36.
- KLEIBER G. & LAZARRO H. (1987) Qu'est-ce qu'un syntagme nominal générique ? ou Les carottes qui poussent ici sont plus grosses que les autres, in G. Kleiber (éd.), *Rencontre(s) avec la généricité*, Paris, Klincksieck, 73-111.

29. Suggestion de G. Kleiber (cp).

- LACA B. & TASMOWSKI-DE RYCK L. (1994) Référentialité du pluriel indéfini dans les langues romanes, *Faits de langue* 4, 97-104.
- MARTIN R. (1966) *Le mot rien et ses concurrents en français (du XVI^e siècle à l'époque contemporaine)*, Paris, Klincksieck.
- MAZODIER C. (1993) Différences dans le mode d'appréhension de la classe en français et en anglais, *Faits de langue* 2, 63-9.
- OLJEDA A.E. (1995) The Semantics of the Italian Double Plural, *Journal of Semantics* 12, 213-37.
- PERRET M. (1998) *Introduction à l'histoire de la langue française*, Paris, Sedes.
- SCHNEDECKER C. (1998a) *L'un et l'autre* ou quelques aspects d'une union libre, *Revue de Sémantique et Pragmatique* 3, 177-195.
- SCHNEDECKER C. (1998b) Être ou ne pas être comme *les autres* ? La question de l'(in)-définitude du pronom *les autres*, *Scolia* 11, 181-198.
- SCHNEDECKER C. (1999b) *L'autre... sans l'un* : à propos des emplois isolés du pronom indéfini *l'autre*, in C. Schnedecker (éd.) *Les corrélats anaphoriques*, Paris, Klincksieck, 131-165.
- SCHNEDECKER C. (2000) *L'un...sans l'autre* : encore un « indéfini » marginal, *Scolia* 13, 195-213.
- SCHNEDECKER C. (2003) *D'aucuns*, un pronom indéfini « fini » ? *Scolia*, 233-249
- SCHNEDECKER C. (à par., a) *Les uns vs les deux, les trois, etc.* : il y a pluralité et pluralité, *Mémoires de la SLP*.
- SCHNEDECKER C. (à par., b) *Quelqu'un* : la bonne à tout faire des pronoms dits indéfinis ? *Verbum*.
- SCHNEDECKER C. (à par., c) Que vise *quelqu'un* ? Colloque *Indéfinis et prédications en français*, Paris, 3-5 octobre 2002.
- SCHNEDECKER C. (à par., d), *Quelques-uns* « partitif » : approche sémantico-référentielle, *BSLP*.
- SERBAT G. (1993) Gustave Guillaume et le système du nombre, *Faits de langue* 2, 71-77.
- TASMOWSKI-DE RYCK L. & LACA B. (2000) Le pluriel indéfini et les référents de discours, in J. Moeschler & M.-J. Béguelin (éds), *Référence temporelle et nominale*, Berne, P. Lang, 191-207.
- THEISSEN A. & BENNINGER C. (2003) *Certains* en lecture existentielle : à quelles conditions ? in B. Combettes, C. Schnedecker & A. Theissen (éds), *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, Paris, Champion, 479-494.
- WILMET M. (1997) *Grammaire critique du français*, Paris, Larousse.
- WINSTON M.E., CHAFFIN R. & HERRMANN D. (1987) A Taxonomy of Part-Whole Relations, *Cognitive Science*, 11, 417-444.
- WOLEDGE B. (1956) The plural of the indefinite article in old french, *The Modern Language Review* 51, 17-32.
- ZRIBI-HERTZ A. (1996) *L'anaphore et les pronoms*, Lille, Presses Universitaires.